

ACTU DU PRESIDENT N°34 15 OCTOBRE 2018

p.saintmacary@unc.fr

La lettre du président – général de l'UNC

« L'avenir en confiance »



LE MOT DU PRESIDENT

Le vendredi 28 septembre dernier, le conseil d'administration a procédé, comme tous les ans, à l'élection du bureau national. Une majorité d'administrateurs m'a renouvelé sa confiance pour présider aux destinées de notre association centenaire, dans le prolongement de l'action de tous mes prédécesseurs depuis Léon Durand, premier président national de l'UNC. Un homme seul ne peut pas gérer une association comme la nôtre et je compte sur tous les membres du bureau national et plus encore du conseil d'administration. Nous devons constituer un véritable « équipage » où chacun doit être investi d'une mission ou d'une responsabilité mais où il ne doit pas y avoir de « passager » !

Le mois d'octobre, pour le président de l'UNC, c'est le temps des entretiens et des auditions par les parlementaires au sujet du budget et je dois y consacrer une très grande partie de mon temps. Vous pourrez prendre connaissance ci-dessous de ma déclaration devant la représentation nationale. Les demandes que je présente au nom de l'UNC méritent d'être relayées au niveau départemental en présence des élus. Je compte sur vous !

Amicalement

Pierre SAINT-MACARY

EPHEMERIDE

⇒ **Jeudi 20 septembre** : conférence de M. Guy Pervillé « *une histoire iconoclaste de la Guerre d'Algérie* » à l'Hôtel national des Invalides. Avec M. Guy Pervillé, nous sommes plus en phase qu'avec des Benjamin Stora et autres. Cet historien participera en février 2019 à un colloque, dont l'UNC est l'un des organisateurs.

⇒ **Lundi 24 septembre** : audition à l'assemblée nationale par le rapporteur du budget pour la commission de la défense nationale et des forces armées, Monsieur Philippe Michel-Kleisbauer, député MODEM du Var. Les motions de l'UNC ont été expliquées et je l'espère entendues !

⇒ **Mardi 25 septembre** : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des forces supplétives : journée intense en émotion aux Invalides mais les harkis étaient peu nombreux ... Trois décorés de la Médaille militaire par Madame Darrieussecq et cérémonie de ravivage ;

⇒ **Mercredi 26 septembre** : réunion du G 12 puis déjeuner du comité d'organisation du centenaire UNC-UF. Souvenir d'une journée mémorable... Un grand merci à eux notamment à Alain Burgaud. Réunion de la commission d'action sociale.

⇒ **Jeudi 27 septembre** : réunion du bureau national. Réunion de la commission mixte AEVOG. Accueil des nouveaux membres du CA.

⇒ **Vendredi 28 septembre** : conseil d'administration national. Elections du bureau national.

⇒ **Jeudi 4 octobre** : audition du président à l'assemblée nationale par le rapporteur de la commission des finances, chargé du budget des anciens combattants, Monsieur Fabien Roussel, député communiste du Nord : a semblé réceptif !

⇒ **Lundi 8 octobre** : réunion d'échanges et d'information sur le projet de décret sur les PMI.

⇒ **Mardi 9 octobre** : comité de rédaction de *La Voix du Combattant*. Bilan et perspectives pour notre revue qui est appréciée.

Composition du comité de rédaction : Pierre Saint-Macary (président), Pierre Antoine (UNC 25), Alain Guth (UNC 68), Dominique Musset (UNC 95), Georges Lebel (UNC 15), Gérard Beaumont-Senn (UNC 60), Gérard Colliot (UNC 78), Henry Dutailly (UNC 52), Eric Euzen (rubrique juridique et sociale), Philippe Schmitt (rubrique histoire).

AGENDA

➤ **Mercredi 17 octobre** : audition par la commission de la Défense nationale et des Forces Armées.

➤ **Jeudi 18 octobre** : réunion du CDC AFN.

➤ **Samedi 20 octobre** : congrès de l'UNC 94 à Maisons – Alfort.

ACTUALITES

➤ **Audition de Pierre Saint-Macary, Président national de l'Union nationale des combattants devant la Commission défense de l'Assemblée nationale le 17 octobre 2018 :**

Il s'agit du projet d'intervention. Le compte rendu intégral sera disponible sur le site de l'Assemblée nationale à l'issue.

Nous avons commémoré cette année nos cent ans d'existence au service du monde combattant. L'UNC que je préside a été créée il y a un siècle, par deux hommes aussi dissemblables et exemplaires que l'étaient Georges Clemenceau et le père Brottier.

Aussi, comme mes illustres prédécesseurs, je mesure l'honneur de présenter à votre commission le message et les appréciations de nos 200 000 adhérents, issus de toutes les générations, hommes et femmes, qui ont la particularité d'avoir, sous les armes, servi la Nation. S'agissant de la reconnaissance, ce projet de loi de finances 2019 sera pour eux historique. Il met fin à une injustice que vos collègues ont souvent dénoncée avec courage et détermination dans cette assemblée, je veux

parler de l'attribution de la carte du combattant pour les militaires présents en Algérie entre juillet 62 et juillet 64 ... Ce fut un long combat d'autant plus difficile que nous partîmes seuls puis, dernièrement, rejoints par ceux-là même qui ont pris enfin conscience que le conflit en Algérie ne s'était pas miraculeusement arrêté le 19 mars 1962. C'est aussi l'occasion de réhabiliter la mémoire des 530 morts pour la France après cette date.

En matière de réparation le contentieux des pensions militaires d'invalidité évolue vers une justice de droit commun. Tout en reconnaissant des avancées, nous resterons vigilants pour que le décès et la blessure de guerre ne soient jamais traités, par le droit commun, comme un banal accident du travail. Je rappellerai à cet effet la phrase célèbre de Clemenceau, à propos des anciens combattants, « Ils ont des droits sur nous. »

Sur le reste, ce projet de budget maintient et améliore les mesures de réparation et de reconnaissance ce qui, nous le savons, n'est pas facile dans les arbitrages interministériels. Nous aurions souhaité cependant que soient intégrés comme ressortissants de l'ONACVG, en leur accordant le titre de reconnaissance de la Nation, certains jeunes gens, hommes et femmes, qui nous protègent 24h/24 avec



des armes de guerre. Les militaires engagés l'obtiennent après 90 jours dans une opération extérieure continue, ce qui n'est pas le cas pour les réservistes, qui mettront plusieurs années pour cumuler les 90 jours nécessaires. Il s'agit des réservistes, 4% des effectifs, qui renforcent, pour de courtes périodes, les forces armées, sacrifiant une partie de leur vie professionnelle ou familiale dans la lutte contre le terrorisme, en prenant des risques certains comme vous avez pu le constater.

En matière de solidarité, nous prenons acte du budget octroyé à l'ONACVG, avec qui nous sommes partenaires. L'ONACVG disposera ainsi d'un budget solidarité suffisant et aucune suppression de direction départementale, heureusement, n'est envisagée. Nous tenons à ce service de proximité, notamment pour une population qui prend de l'âge.

En matière de mémoire il ne s'agit pas de budget mais d'un usage qui en est fait et qui s'apparente parfois à l'utilisation de l'histoire à des fins partisans actuelles. L'affaire Audin, qui a resurgi subitement sans que son contexte n'ait été connu, sauf de quelques initiés, en est l'illustration. La mémoire est d'autant plus utile pour les jeunes générations qu'elle est consensuelle. Or, qui mieux que le Président de la République peut en être le garant en réunissant le Haut comité de la mémoire combattante, rassemblant des politiques, des historiens et des représentants des anciens combattants. Malheureusement, instaurée en 2005 par le Président Chirac, cette instance n'a jamais été consultée depuis !

Les quelques 500 soldats, prisonniers, disparus ou torturés par le FLN dont j'ai les noms dans ce livre (je montre le livre) n'étaient pas des intellectuels politisés mais de braves jeunes gens effectuant leur service militaire. Pourquoi n'auraient-ils pas, tout autant, bénéficié, 58 ans après, de la compassion sélective du Président de la République ? Heureusement les harkis dont nous soutenons le combat et la mémoire ont bénéficié de plus d'attention.

Ces quatre années de commémoration 14-18 ont été exemplaires en la matière. Elles devraient servir de leçon, à l'avenir, pour évoquer des conflits plus récents, honorer notamment nos morts en OPEX. Or ces derniers attendent avec impatience la réalisation d'un monument national dans le parc André Citroën à Paris, trop longtemps retardée pour de déplorables tractations administratives avec la Mairie de Paris. Je vous remercie de votre attention.

➔ **Au sujet du projet de décret sur les PMI :**

Aboutissement d'une réforme contestée par certains, mais rassurante dans son mode d'application qui vous sera développé avec un schéma explicatif sur les nouvelles procédures dans une prochaine *Voix du Combattant*.

➔ **Renouvellement d'une convention sur la reconversion entre l'ONACVG et l'Agence de Reconversion de la Défense :**

Madame Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, et le Général de brigade Pierre-Hervé Roche, directeur de l'Agence de Reconversion de la Défense, ont signé le 5 octobre le renouvellement de la convention de coopération relative à l'insertion professionnelle de leurs ressortissants et ayants droit-commun. Cette convention a pour objet de définir les modalités de coopération entre Défense Mobilité et l'ONACVG afin d'améliorer la prise en charge de leurs ressortissants et ayants droits communs, notamment des militaires et anciens militaires blessés.

Elle présente les actions conduites par chacune des parties et conjointement au regard des différents publics accompagnés. L'idée maîtresse de cette convention est la complémentarité des actions entre les partenaires. Il est évident que si un ancien militaire vous est signalé comme demandeur d'emploi, vous devez d'abord l'orienter vers l'ONAC départemental pour, si nécessaire, financer et acquérir une formation. L'UNC peut assurer une aide dans certains cas sur le budget de la commission d'action



mémoire et solidarité

sociale. Toutefois, c'est aux présidents locaux de l'UNC de se mobiliser grâce à leur réseau local - Un exemple : *l'ONACVG peut financer un stage de conducteur de transport en commun. Votre rôle sera de prospecter si, dans votre entourage, il n'y a pas un membre de votre famille ou d'un adhérent, un voisin en recherche de ce genre de candidats. Si vous avez bien lu l'historique de l'UNC, c'est ce que l'on fait nos grands anciens de 14-18 dès la fin de la guerre !*

➤ **UNC et Souvenir Français :**

L'UNC et le Souvenir Français sont deux associations qui poursuivent des buts différents, mais complémentaires. Si pour l'UNC, il s'agit de défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres et de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, de servir leur mémoire ... pour le Souvenir Français sa mission, plus que centenaire, est de garder le souvenir des soldats morts pour la France par l'entretien de tombes et de monuments commémoratifs, en France comme à l'étranger.

Les deux associations entretiennent au niveau national comme au niveau local des relations amicales et un grand nombre de responsables et d'adhérents de l'UNC assument dans le même temps des responsabilités au sein du Souvenir français, ce qu'on ne peut que se féliciter. Il importe cependant de ne pas créer une quelconque confusion et, en ce qui concerne l'UNC, il convient d'éviter de développer des actions dans des domaines qui relèvent du Souvenir Français, lequel le fait bien et depuis longtemps, notamment l'entretien de sépultures.

En contrepartie, le Souvenir Français s'abstient de concurrencer l'UNC dans son « cœur de métier ». Ce partage des tâches est raisonnable et faisons-en sorte qu'il perdure !



➤ **Le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, commémoration majeure de l'année 2018 :**

Comme chacun sait le centenaire de l'Armistice de 1918 est la commémoration majeure de l'année 2018. Elle revêtira un caractère exceptionnel. 80 chefs d'État et de gouvernement de pays ayant participé à la Première Guerre mondiale ont été invités par le Président de la République et se retrouveront à Paris. De multiples cérémonies sont également prévues en province, dans chaque ville et village de France. Je réitère donc mon souhait que tous les responsables de notre UNC, les administrateurs nationaux, les présidents départementaux, les présidents locaux s'investissent particulièrement pour que ces cérémonies soient particulièrement réussies, notamment en mobilisant le maximum d'adhérents et de sympathisants pour assister dans la dignité et le recueillement à l'hommage rendu à tous les poilus qui se sont battus et à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

14 ——— 18
Mission
CENTENAIRE

Document réservé à un usage interne